



Source : Stella-Jones Inc.

Personnes-

ressources : **Éric Vachon, CPA, CA**
Premier vice-président et chef des finances
Tél. : (514) 940-3903
evachon@stella-jones.com

Martin Goulet, CFA
MaisonBrison Communications
Tél. : (514) 731-0000
martin@maisonbrison.com

Stella-Jones annonce un fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1

Montréal, Québec – Le 1^{er} octobre 2013 – Stella-Jones Inc. (TSX: SJ) (« Stella-Jones » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a approuvé un fractionnement de ses actions ordinaires en circulation à raison de 4 pour 1. Ce fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1 prendra la forme d'un dividende en actions en vertu duquel les actionnaires recevront trois actions ordinaires pour chaque action ordinaire qu'ils détiennent.

La date de référence pour le dividende en actions sera le lundi 21 octobre 2013, et la date de versement de ce dividende sera le vendredi 25 octobre 2013.

La Bourse de Toronto a décidé de mettre en œuvre la négociation d'effets payables relativement au fractionnement d'actions. Un effet payable est un droit rattaché à des titres inscrits en bourse qui font l'objet d'un événement corporatif important, comme un fractionnement d'actions. Dans le cas présent, le droit est celui au dividende en actions. Les actions ordinaires seront négociées avec effets payables durant la période commençant deux jours de bourse avant la date de référence (soit le jeudi 17 octobre 2013) et se terminant à la date de versement du dividende (soit le vendredi 25 octobre 2013), inclusivement. Toutes les opérations exécutées à la Bourse de Toronto durant cette période seront identifiées afin de s'assurer que les acquéreurs reçoivent le droit au dividende en actions. Les actions ordinaires seront négociées sur une base ex-dividende tenant compte du fractionnement d'actions à compter du lundi 28 octobre 2013. La date de remboursement des effets payables sera le mercredi 30 octobre 2013.

Les actionnaires n'ont aucune mesure à prendre. L'agent des transferts de Stella-Jones fera parvenir aux actionnaires inscrits un avis en vertu du système d'inscription directe indiquant le nombre d'actions ordinaires supplémentaires qu'ils reçoivent par suite du fractionnement d'actions. Ces actions supplémentaires seront détenues sous forme d'inscription en compte et inscrites électroniquement dans le système de tenue de livres de l'agent des transferts, à moins que l'actionnaire inscrit ne demande de recevoir un certificat d'actions. Les propriétaires véritables d'actions ordinaires détenues dans un compte de courtage verront leur compte automatiquement mis à jour pour tenir compte du fractionnement d'actions.

Aucun impôt sur le revenu ne sera payable par les résidents du Canada à l'égard du fractionnement d'actions, et ce dernier n'aura pas d'effet de dilution sur les capitaux propres. Toutes les données sur les actions et toutes les données par action pour des périodes ultérieures reflèteront le fractionnement d'actions.

Une série de questions et réponses expliquant certains des éléments importants du fractionnement d'actions sera affichée au courant de la journée aujourd'hui sur la page d'accueil du site web de Stella-Jones à l'adresse <http://www.stella-jones.com>, sous la rubrique Dernières nouvelles.

À PROPOS DE STELLA-JONES

Stella-Jones Inc. (TSX : SJ) est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer, des poutres et des services de recyclage aux exploitants de chemins de fer en Amérique du Nord, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fournit également des produits et des services industriels pour des applications de construction et des applications maritimes, de même que du bois d'œuvre à usage résidentiel aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto.

À l'exception de l'information historique, ce communiqué de presse peut contenir de l'information et des déclarations de nature prospective en ce qui concerne la performance future de la Société. Ces déclarations se fondent sur des hypothèses et des incertitudes, ainsi que la meilleure évaluation possible de la direction en ce qui a trait aux événements futurs. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart dans les résultats figurent, entre autres, les fluctuations des résultats trimestriels, l'évolution de la demande pour les produits et services de la Société, l'incidence de la concurrence sur les prix, la capacité de la Société à se procurer les capitaux nécessaires à la réalisation d'acquisitions ainsi que les tendances générales du marché ou les changements de la conjoncture économique. Par conséquent, le lecteur est avisé qu'un écart pourrait survenir entre les résultats réels et les résultats prévisionnels.

-30-

SIÈGE SOCIAL 3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8 Tél. : (514) 934-8666 Télé. : (514) 934-5327	INSCRIPTION EN BOURSE Bourse de Toronto Symbole : SJ AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DE REGISTRES Services aux investisseurs Computershare inc.	RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS Éric Vachon Premier vice-président et chef des finances Tél. : (514) 940-3903 Télé. : (514) 934-5327 evachon@stella-jones.com
---	---	---